



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Normandie | 2009

---

### Falaise – Vâton

Vincent Hincker

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/3822>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Vincent Hincker, « Falaise – Vâton » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 22 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3822>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Falaise – Vâton

Vincent Hincker

---

Date de l'opération : 2009 (FP)

- 1 La campagne 2009 a permis d'achever l'étude de la nécropole mérovingienne et surtout d'identifier l'ensemble monumental d'époque antique auprès duquel l'aire funéraire s'est implantée. Le monument se compose de trois espaces accolés délimités par des maçonneries. Dans le plus ancien, les massifs de fondations, épais de 1,10 m et conservés sur une hauteur de 0,90 m, apparaissent très disproportionnés par rapport à la surface qu'ils enserrent (5,8 m x 3 m). Ils devaient soutenir une construction assez élevée de type mausolée ou pile funéraire. Au centre, une femme était inhumée sur le ventre dans un vaste cercueil en bois. Long de 3,5 m, ce dernier était assemblé à l'aide de gros clous et de ferrures dont la disposition permet d'évoquer un coffre aménagé dans un tronc d'arbre. Dans ce cercueil, la défunte était accompagnée de deux bouteilles en verre et d'une cruche façonnée dans un matériau qui n'a pas encore été identifié. La présence d'une monnaie posée le long de la jambe droite permet de fixer la datation de cette tombe au cours ou après le règne d'Antonin le Pieux (années 140-144 de notre ère). Diverses offrandes alimentaires (poules, oies, porcelets, jambons) ont été déposées sur des banquettes autour du cercueil. Le tout devait être recouvert par un plancher sur lequel de très nombreux blocs de calcaire ont été déposés afin de limiter les possibles intrusions de pillards.
- 2 Quelque temps après, un enclos funéraire a été accolé au premier monument. Au centre de ce jardin, se place une fosse contenant un sarcophage monolithe en calcaire. La cuve est rectangulaire en externe, alors que l'intérieur est creusé en arc de cercle au niveau de la tête. Le couvercle constitué de deux blocs mal ajustés est également évidé en reprenant la forme du creusement de la cuve.
- 3 Ce sarcophage a été pillé, probablement au cours de l'Antiquité. Les ossements du défunt ont été déplacés et entremêlés. Les pilleurs n'ont cependant pas prélevé la monnaie qui accompagnait à l'origine l'occupant du sarcophage, fixant l'enfouissement de ce dernier sous ou peu après le règne de Commode (années 186-187 de notre ère).

- 4 Un second enclos funéraire a ensuite été accolé au précédent par le sud. Là encore, le défunt repose dans un sarcophage massif en calcaire. La cuve est rectangulaire tout comme le couvercle qui se présente sous la forme d'un monolithe lourd d'environ 1,3 t. Comme pour le précédent sarcophage, la cuve présente encore les traces laissées par les travaux d'extraction en carrière. L'intérieur paraît toutefois avoir été fini d'être évidé dans la fosse sépulcrale comme le suggère l'épandage de déchets de taille qui ceinturait le sépulcre. L'épaisseur du couvercle a assuré l'étanchéité du sarcophage qui a livré des restes organiques et des vestiges de tissus et de cuir. Des tessons de verre épandus sur le corps et autour du couvercle pourraient être des libations exécutées au cours des funérailles. Ainsi, les vestiges explorés témoignent de pratiques et d'un faste funéraire jusqu'ici inédits en Basse-Normandie et plus généralement dans le nord-ouest des Gaules. L'importance des installations mises en oeuvre dans le courant du II<sup>e</sup> s. paraît avoir fait son office mémoriel dans la mesure où quatre siècles plus tard, elle a, en partie du moins, motivé l'établissement d'une petite nécropole en fonction au cours de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s.
- 5 La fouille a aussi permis d'achever l'étude de la nécropole utilisée au cours de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. Avec cinq tombes dégagées cette année, cette aire funéraire comprend donc cinquante-quatre inhumations contenant les restes de soixante-six individus. Les modes d'inhumation mis en oeuvre sont standardisés. Les corps paraissent avoir été inhumés pour la plupart dans des coffrages assemblés à même la tombe. Un peu moins de la moitié des défunts était accompagnée de pièces de mobilier relevant pour l'essentiel des ustensiles du vêtement (garniture de ceinture, chaîne de poitrine, fibules) et du trousseau (couteau et poinçon en fer). Une seule tombe se remarque par la présence d'un scramasaxe. Tous ces éléments mobiliers permettent de fixer le début d'utilisation de ce cimetière au milieu du VII<sup>e</sup> s. et sa fin au début du siècle suivant. Les sépultures les plus anciennes sont groupées autour d'un espace quadrangulaire long de 6,6 m et large de 1,8 m dans lequel aucune inhumation n'a été installée. Cet espace aligné avec les monuments funéraires antiques pourrait signaler la présence d'une construction ou installation ayant motivé le regroupement des sépultures sur ses abords immédiats. Cette volonté de toucher au plus près cet espace s'est traduite par la diversité des orientations données aux tombes qui sont disposées indifféremment selon un axe nord-sud et est-ouest. Dans le courant de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s., le cimetière s'étend vers le nord et vient recouvrir l'emplacement des monuments funéraires antiques.
- 6 (Fig. n°1 : Inhumation face contre terre avec mobilier funéraire (milieu II<sup>e</sup> s.)), (Fig. n°2 : Couvercle monolithique d'un sarcophage fin II<sup>e</sup> s.-début II<sup>e</sup> s.) et (Fig. n°3 : Inhumation en sarcophage avec restes de cuir et de tissus)
- 7 Vincent HINCKER

---

## ANNEXES

Fig. n°1 : Inhumation face contre terre avec mobilier funéraire (milieu II<sup>e</sup> s.)



Hincker, Vincent, CG 14 (2009)

Fig. n°2 : Couvercle monolithique d'un sarcophage fin II<sup>e</sup> s.-début III<sup>e</sup> s.



Hincker, Vincent, CG 14 (2009)

Fig. n°3 : Inhumation en sarcophage avec restes de cuir et de tissus



Hincker, Vincent, CG 14 (2009)

## AUTEURS

VINCENT HINCKER

CG du Calvados